

JOURNÉE INTERNATIONALE SANS PAILLE

2 FÉVRIER 2019



Les chiffres

En France, près de **9 millions** de pailles en plastique sont utilisées chaque jour rien que dans les fast food.

Dans le monde, **1 milliard** de pailles en plastique sont utilisées et jetées chaque jour.

90% des oiseaux marins ont déjà ingéré du plastique.

1,5 million d'entre eux et **100 000** animaux marins (baleines, tortues...) meurent chaque année à cause des déchets plastiques.

L'équivalent d'**un camion poubelle** de déchets se déverse chaque minute dans l'océan, **dont 80% de plastique**.

A ce rythme, d'ici **2050** il y aura plus de plastique que de poisson dans les océans.



JOURNÉE INTERNATIONALE SANS PAILLE 2 FÉVRIER 2019



Quelques arguments

Les pailles sont faites à partir de **pétrole**, ressource finie, rare et précieuse, cause de **désastres écologiques** (déforestation, marées noires, forages profonds...)

Trop fines pour les machines, elles ne sont **pas recyclables**. Incinérées, elles dégagent des **gaz toxiques**.

Légères, elles s'envolent et finissent massivement dans **la nature, les rivières et les océans**, même lorsqu'on les a jetées à la poubelle.

Pour seulement quelques minutes d'utilisation, les pailles en plastique mettent **plus de 500 ans à se dégrader en micro-plastique**. Ces particules seront ensuite ingérées par les poissons qui finissent... dans nos assiettes.



JOURNÉE INTERNATIONALE SANS PAILLE

2 FÉVRIER 2019



Arguments pour les professionnel-le-s

Beaucoup de consommateur·rice·s n'apprécient pas l'usage de cet objet souvent **infantilisant et bas de gamme** et l'enlèvent du verre directement. **N'en mettre que sur demande est déjà une avancée.**

Gain de temps : des gestes en moins tout au long de la journée (pailles à mettre dans les verres puis à jeter ou ramasser)

Gain de place : moins d'éléments à stocker

Gain d'argent : plus besoin d'en acheter si c'était le cas

Réduction des déchets : moins de poubelles à jeter et un grand geste pour l'environnement.



JOURNÉE INTERNATIONALE SANS PAILLE

2 FÉVRIER 2019



Alternatives

La meilleure de toutes :

Commander et boire sans paille !

Les autres alternatives:

- Pailles en **inox** : réutilisables, résistantes, élégantes.


Inconvénients: extraction de métaux, actuellement produites et importées majoritairement d'Asie

- Pailles en **bambou** : réutilisables et compostables.

Inconvénients: utilisation de ressources naturelles, actuellement produites et importées majoritairement d'Asie

- Pailles en **verre** : réutilisables, élégantes, transparentes.

Inconvénients: utilisation de sable qui se raréfie, fragile

 - Pailles en **carton, sucre, pâtes, amidon de maïs**, etc : moins durables, souvent utilisées pour la vente à emporter.

Inconvénients :

- Utilisation de ressources naturelles (bois, sucre, maïs gourmand en terres, eau, pesticides et souvent OGM)

- Composition exacte rarement connue ou claire - du plastique fait encore souvent partie de leur composition

- Pour les pailles en bioplastique (amidon de maïs, algues...) le compostage et biodégradabilité n'existent généralement pas dans la nature...



JOURNÉE INTERNATIONALE SANS PAILLE

2 FÉVRIER 2019



Que dit la loi ?

En Europe

Le texte voté par le Parlement, le Conseil et la Commission sera officiellement entériné au printemps 2019. Il concerne **l'interdiction d'une dizaine de petits objets plastique**, dont les pailles et les touillettes.

Il entrera en vigueur en 2021. Les Etats auront deux ans pour mettre en place des législation (réduction de la consommation ou interdiction).

En France

La loi Egalim a été votée le 1er novembre 2018. Elle prévoit l'interdiction d'ici le 1er janvier 2020 des pailles et touillettes en plastique. Nous sommes **en attente du décret d'application** qui en précisera les périmètres (teneur en matière biosourcée, conditions de vente et d'interdiction...).

Restons vigilant·e·s et mobilisé·e·s !

